



Procès-verbal du Conseil d'Administration 3 juin 2020 - Visioconférence

Présents : Stéphanie AURAMBOUT, Paula BARATA, Pascal BAUDE, Martine BOUSSUGE, Martine CHAPELON, Valérie CORDURI-DAVIET, Bernard GALLET, Eliane HARENT, Pascal JACQUET, Hervé KERNEIS, Bernard LAGARDE, Christian LEVARLET, Pierre MARTOIA, Carine MOREL, Jean-Paul PARET, Thierry SCHUTTERS, Anne SEIGNEUR, Françoise STOFFER, Marie-Paule BOTTI Jean-Michel DAVIET, Christian EYMARD, Jean-Luc MORENO, Patrick SINGLA, Sophie BRECHET, Patrick PEAN, Jean-Pierre DEFOUR, Pamela RAYMOND

Excusée : Eric COURTOIS, Frédéric UROZ,

Absents : Marc LASSERRE, Laurent MUNIER, Elodie SACHON, Claude VOSSEY

Participant : Franck CADEI, Gilles MALFONDET, Franck MULLER, Christine RENAUD

Invité : Jean-Louis PERCHET

Début de la réunion à 18h30, sous la présidence d'Alain RIPERT

Adoption du PV du dernier CA 11 mai 2020

Le PV est adopté à l'unanimité des présents, soit 25 personnes (3 personnes sont arrivées plus tard, et ont participé aux votes suivants).

Informations sur les activités

Au vu de la conjoncture actuelle, sur le plan national et du territoire AURA, différentes informations sont parvenues ou ont été confirmées :

- Certificat médical obligatoire pour la saison 2020/2021 pour tous les pratiquants
- Date de fin de la période de mutation : 31/08/2020
- Parution d'un fascicule par la FFHN concernant les reprises d'activité : il est important que tout le monde se réfère à ce document
- La date de reprise la plus probable pour le handball est mi-octobre ; le foot reprend le 20/08
- La prochaine étape gouvernementale est le 22 juin
- La date de fin de la période d'urgence sanitaire est le 10 juillet

Patrick Péan précise qu'il suppose une reprise le 23 juin avec un peu de contact ; les 3 premiers modules sont préconisés sur les 5.

Le plan de Continuité d'Activité a été fourni aux salariés, CTS et élus de la ligue.

AG Ordinaire de juin 2020

Lors de cette AG, les bilans des commissions seront présentés.

Les projets et les évolutions proposés seront soumis pour exécution immédiate si ceux-ci sont repris par la nouvelle équipe et adoptés lors de l'AG électorale et présentielle de septembre.

Concernant les votes électroniques, plusieurs solutions ont été proposées : il a été retenu un prestataire qui assurait :

- Un vote unique
- L'anonymat
- Le respect du RGPD
- La délégation
- Différenciation d'un vote direct d'un vote par délégation

Le prestataire, situé sur Paris, qui a été choisi a déjà été sollicité par plusieurs ligues et permet avec le concours d'un huissier la conformité des résultats, avec une déclaration le samedi après-midi.

Les coordonnées de ce prestataire seront données aux comités.

Statuts

Une modification demandée au conseil d'administration du 11 mai a été ajoutée et permet la prise en compte d'une voix consultative d'un président de comité au bureau directeur.

Les projets

COC

Compte tenu des incertitudes des semaines à venir, l'équipe actuelle fait des propositions, que la future équipe pourra prendre en compte.

Le principe est d'être proche des choix faits par la FFHB :

- P16, poule de 12 équipes avec des groupes de 6 sur 21 dates, l'ordonnement des rencontres pourrait être modifié. Une 2^{ème} phase selon les résultats de la 1^{ère}. Les calendriers étant difficiles à construire, la commission a travaillé sur une période calendaire. La commission espère avoir un calendrier fin juin en prenant en compte les dates de la commission technique.
- Un début de compétition est envisagé début octobre
- La réglementation et les formules de classement sont travaillées en prenant en compte un éventuel arrêt des compétitions en cours de saison, calqué sur les décisions fédérales
- Dans la mesure du possible, les jours fériés et les vacances scolaires ne seront pas utilisés
- La possibilité de jouer 2 fois dans la semaine pourrait être envisagée (en attente d'information fédérale)

- Si un joueur est contaminé par le coronavirus, l'équipe ainsi que l'équipe adverse sera mise en quatorzaine (règlement identique à la FFHB)
- M16 F Aura : les clubs ont jusqu'au 15 juin pour se positionner ; certains ont déjà indiqué leur refus, d'autres n'ont pas encore répondu. Contacts a été pris avec ceux qui sont repêchables afin d'avoir une idée sur ceux qui pourraient être intéressés pour jouer à ce niveau.

Au cours du débat se pose la question de l'intérêt de garder des M16. Il est en effet difficile d'avoir les catégories M15/M16/M17 pour des raisons d'effectifs.

Une réflexion et une projection doivent être faites afin d'étudier différents scénarii pour proposer un système satisfaisant à un maximum de licenciés, si la catégorie M16 devait être supprimée à l'avenir et afin que les clubs puissent s'organiser.

Projet soumis au vote du CA : adopté à l'unanimité (28 voix)

Service Aux Clubs

Plusieurs points importants sont à noter :

- Le contexte sanitaire a nécessité une réévaluation des interventions
- Les besoins vont évoluer
- L'expérience passée est très importante

Les 3 principaux objectifs sont :

- Pérennisation des structures
- Favoriser la reprise d'activité sportive avec les contraintes sur la saison prochaine
- Une nouvelle collaboration afin d'afficher des informations claires entre ligue / comités / clubs et déterminer les rôles de chacun afin d'apporter un soutien cohérent et apprendre du passé

Problématique clubs :

- Administrativement : en attente de réponses
- Évolution à prendre en compte avec ce nouveau contexte et des difficultés financières attendues
- Développer un réseau de partenaires
- Développer des offres de pratiques porteuses pour toutes les structures
- Travail sur la partie RH : structure employeur, le manque de bénévolat dans les structures, les services civiques
- Des moyens avec la philosophie de partage et collaborations :
 - Bonnes pratiques
 - Formations
 - Développement d'outils
- Des stages à reconduire
- Beaucoup de demandes d'emploi ont été faites via l'ANS apprentissage / Emploi

Projet soumis au vote du CA : 6 abstentions, 22 voix Pour.

ITFE

Les objectifs de la commission sont :

- Certificat de qualité à obtenir (Démarche Qualiopi)
- Réussir les nouvelles formations professionnelles (titre 4 et 5)
- Continuer à aider et développer des formations arbitrales sous forme de module, ce qui est une nouvelle façon de procéder pour ce volet
- Développer les formations des dirigeants

Projet soumis au vote du CA : 2 abstentions, 26 voix Pour

L'ITFE et la ligue s'engagent dans la voie de l'apprentissage et ont dû décider d'un conventionnement avec un CFA. Le CFA Rhône Alpes (historique) et le CFA fédéral (pas encore complètement finalisé) n'ont pas été retenus. Le CFA Auvergne est celui qui offre le plus de garanties.

Choix du CFA : 1 contre, 27 voix pour

Arbitrage

Les projets sont dans la continuité du dernier CA et des 2 dernières saisons.

Les priorités sont :

- asseoir le fonctionnement sur les bassins
- faire une étude sur les T3 JA, et les JAJ notamment
- avoir des réflexions sur les formations (certaines en modulaire, d'autres non), afin de répondre aux clubs et aux différentes populations, peut-être non-arbitres
- PPF : dans la continuité et en renforçant les actions en lien avec l'ETR :
 - Définir les publics prioritaires détections à partir des écoles d'arbitrage (les bassins de vie de l'arbitrage deviennent la base du PPF)
 - Le groupe G2A ne comprend plus que les potentiels nationaux et non pas territoriaux
- renforcer la communication auprès des groupes d'arbitres

A ce jour il y a environ 170 T2, 370 T3, et environ 40 potentiels fédéraux pour 580 arbitres sur le territoire.

L'intégration des arbitres potentiels sur le pôle constituera la phase de fin de projet

S'agissant des formations, le guichet unique est nécessaire et permet de réorienter du temps administratif sur de la formation. En ce sens, le nouveau poste à pourvoir en remplacement du poste essentiellement administratif portera sur une partie administrative et sur de l'ingénierie de formation.

Projet soumis au vote du CA : adopté à l'unanimité

PPF

Un document préparatoire a été envoyé cet après-midi pour prise de connaissance.

Des incertitudes demeurent concernant le PPF féminin avec un rattrapage à faire sur les 2005.

Des dates sont à ajuster sur le secteur masculin : un rapprochement est à faire sur des U15 et les M18 CdFrance, et sans doute faudra-t-il s'appuyer sur les tournois de clubs.

Une attention particulière devra être apportée sur les horaires de match si l'amendement est voté.

Les dates des 12 et 13 décembre sont les inter-départements : la question est posée d'envisager de les reporter au 19/20 décembre ? Cela semble difficile car il s'agira de la 1^{ère} date des vacances scolaires et beaucoup de déplacements ont lieu à cette période, en direction des montagnes et nombre d'arbitres ne sont pas disponibles.

Les commissions doivent se rapprocher afin d'étudier la mise en place de cette période.

La COC signale que les comités devront être attentifs lors de ces phases : beaucoup d'anomalies ont été remontées l'an dernier pour cause de saisie erronée.

La collaboration ETR/COC existe sur un certain nombre de sujets ; la question est posée d'officialiser cette organisation au sein de la ligue.

Une attention particulière est portée sur le fait que l'un des scénarii prévoit 2 équipes pour le comité du Rhône ; il s'agit d'une option et rien n'est acté.

L'ETR souhaite une saison de transition, identique aux 3 dernières années, mais prépare la saison prochaine avec réforme des PPF.

Un vote d'agrément est demandé : 1 abstention – 1 contre – 26 voix pour

Communication commercialisation

La commission va travailler dans la continuité avec les autres commissions :

- Organisation des stages
- Interpôles
- Événementiels, s'il y en a ; à ce jour il n'y a pas visibilité

Mais aussi avoir de la flexibilité quant aux informations à donner, avec :

- Une présence dans le Copil fédéral afin d'apporter des idées. Les travaux ont débuté. Fanny et Sophie se joignent à l'équipe
- Certains travaux ont été mis en berne avec le COVID-19
- Un nouveau projet : le beach
- De nouveaux partenariats en cours

Des travaux et réflexions sont en cours afin que les clubs ne reçoivent pas la même information par des canaux différents.

Concernant la partie événementielle, la politique sur la prochaine mandature risque d'être très différente, car il sera difficile d'avoir des EdF (peut être les filles). Les interpôles filles, masculins seront-ils reconduits ?

Il semble que la saison prochaine, les sites qui n'ont pu le faire cette année avec la pandémie seraient privilégiés mais le ciblage de site risque d'être plus compliqué. En principe, sur le secteur féminin, ce serait bon.

Peut-être faut-il envisager des événements sur les EdF jeunes, car la décentralisation est plus compliquée, avec la mise en place de la maison du handball

Il faut doute s'orienter sur des produits annexes comme des stages d'été et pourquoi des stages d'hiver, une ligne de conduite doit être mise en place.

La commission a opté pour ne pas mettre en avant l'évènement d'un club plutôt qu'un autre.

Mise au vote : 2 abstentions – 26 voix pour

Finances

La mise en place de l'ERP via la FFHB n'est toujours pas commencée ; la date du 31/12 est la cible pour la mise en place des bases. Le circuit de validation sera strict.

Le budget 2020 sera soumis au vote de septembre

Les problèmes liés à la pandémie et les aides apportées risquent de poser un problème de trésorerie, notamment si les subventions n'arrivent pas en septembre. Il conviendra peut-être de faire appel au prêt de l'État.

L'accompagnement financier de la FFHB, suite à cette situation n'est toujours pas connu. Un blocage du prix des licences est sans doute attendu, qui conduirait la ligue à bloquer les tarifs.

Sur le territoire AURA beaucoup de clubs sont mensualisés. Une réflexion est en cours pour proposer de décaler le 1^{er} prélèvement d'un mois. Si la FFHB ne fait pas de même, l'impact de trésorerie sera important (90 000 €). Une demande a été faite auprès de la FFHB afin d'avoir la même position : à ce jour aucun retour n'a été fait

Le modèle fédéral sera en adéquation avec les positions des ligues et après la prise de connaissance des différents budgets.

Question : lors de la dernière réunion ligue-comités-clubs, le club de Loudes a loué une salle et n'a pas encore été remboursé alors que la facture a été envoyée. Les informations doivent être envoyées à la Françoise Stoffer pour étude.

ANS

Beaucoup de dossiers ont été soumis sur la partie emploi / apprentissage ; l'enveloppe est de 947 000 € pour l'emploi et de 2.5M pour l'ensemble des demandes toutes disciplines confondues. Tous les dossiers ne pourront pas sans doute être validés.

Le COPIL sur la partie emploi/apprentissage n'a qu'un avis consultatif. Une séance de travail avec la DR est prévue le 17 juin 2020.

Pour l'ANS projets, les dossiers ne sont pas clos ; certaines structures qui ne faisaient pas de dossiers en font cette année. Un volet sur la reprise d'activité, suite au COVID-19, a été mis en place.

Ressources Humaines

- Dossier de Mr Brosset : une 1^{ère} conciliation aux prud'hommes a lieu le 22 juin. Le dossier est en cours de montage et les différents documents seront communiqués à notre avocat la semaine prochaine. Mr Brosset est remplacé à titre provisoire par Sébastien Modenel. Il y a peu de communication sur le dossier, car celui-ci est traité par le biais d'avocats et il est toujours compliqué de tout indiquer, même si Mr Brosset effectue des diffusions parfois larges. Le courrier émis par la DIRECCTE est basé essentiellement sur les échanges effectués par Mr Brosset, mais très peu avec les informations de la ligue, avec une méconnaissance du fonctionnement de notre association ; les propos rapportés sur le courrier doivent être pris avec beaucoup de précaution. Lors de l'entretien, avec la DIRECCTE, il a été demandé de porter une attention au bien-être des salariés, même si l'origine du problème date d'avant la fusion. Nous devons en tirer les conséquences sur certaines bonnes pratiques.
- Remplacement d'Isabelle Dadat : prise de poste le 15 juin avec mise en place d'un café virtuel entre les salariés, pour la prise de connaissance ; à voir si le CA souhaite mettre en place quelque chose.
- Les relations se sont détériorées ces dernières semaines avec Ali Mani ; il est en arrêt-maladie depuis janvier 2020.

Points Divers

- Résolution 1 : le délai du dépôt des candidatures des représentants des comités au conseil d'administration de la ligue est réduit de 6 à 3 semaines

Mise au vote : accepté à l'unanimité

Les dates des AG des comités ne sont pas toutes arrêtées. Valérie Corduri va collecter des informations afin qu'elles soient affichées.

Une visio a eu lieu cet après-midi avec entre la FFHB et les différents référents du Covid-19. Les points suivants sont ressortis :

- Quel rôle est attendu par les comités ? La FFHB espère que les comités pourront développer un mode de travail, à partager avec les clubs et trouver un référent par club. Les comités seraient sans doute l'intermédiaire avec les clubs
- Quel rôle pour la ligue ? Comment mettre en place l'information ?
- Point d'attention : le service communication n'est pas encore intégré sur ce sujet et il y a une multiplication des communications par courriels.
- Un groupe de travail est à mettre en place, suite à la dernière réunion des comités, la ligue n'est présente qu'en tant que support (actions du Service Aux Clubs)

CMCD : le groupe de travail a bien avancé sur le sujet. Le projet ne peut être mis en place pour la saison prochaine, suite à un problème de temps, mais aussi parce que le projet a basé ses actions sur une valorisation et qu'un budget doit être monté. La commission doit se réunir afin de présenter le projet au CA à l'équipe actuelle ou la suivante. Pour la saison prochaine, le process sera allégé et modulé et

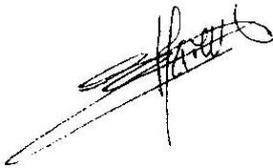
devra être échangé avec le BD et le CA pour la fin du mois de juin. Il n'y a eu aucun retour des comités. Une réunion aura lieu dans les jours à venir avec la FFHB pour la refonte de la CMCD nationale.

Les travaux concernant l'AG doivent être entamés afin d'être traités pour fin juin, avec un point d'attention particulier : si les restrictions en nombre de personnes sont toujours de mise, la salle devra avoir 600 places, et une seule personne par club devra être présente.

Question de comité : une AG avec 14 personnes (14 clubs) peut-elle avoir lieu à compter du 22 juin ? Nous n'avons pas la réponse pour l'instant, il conviendra de se conformer aux directives de l'État.

Fin de la réunion à 21h25

Eliane HARENT
Secrétaire Générale adjointe



Alain RIPERT
Président



CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS FEMINIENES ET MASCULINES SAISON 2020/2021															AURA V3 du 27/05						
DATE CALENDRAIRE	PARTICULARITES	Z o n e A	N1 - N2 - N3 MAS 22 DATES	N1 - N2 - N3 MAS 20 DATES	N1 - N2 - N3 MAS 16 DATES	N1 F	N2 F V1 20 DATES	N2 F V2 16 DATES	CDF DEP ET REG V1 6 DATES	CDF DEP ET REG V2 6 DATES	U18 M 20 DATES V1	U18M 16 DATES V2	U17F 16 DATES	IL	IC	P 16 niveau région si CDF V1	P16 niveau région si CDF V2	J r é u g n i e s	J e u n i e s	D i v	
WE 22/23 août 2020																					
Mercredi 26 août 2020																					
WE 29/30 août 2020																					
Mercredi 02 septembre 2020																					
WE 05/06 septembre 2020																					
Mercredi 9 septembre 2020																					
WE 12/13 septembre 2020																					
Mercredi 16 septembre 2020																					
WE 19/20 septembre 2020			1																		
Mercredi 23 septembre 2020																					
WE 26/27 septembre 2020	INTER LIGUE MAS 2005		2											IL 2005							
Mercredi 30 septembre 2020																					
WE 03/04 octobre 2020			3	1			1	1			1					1	1	1			
Mercredi 07 octobre 2020																					
WE 10/11 octobre 2020			4	2			2	2			2					2	2	2			
Mercredi 14 octobre 2020																					
WE 17/18 octobre 2020			5	3	1	1	3	3			3	1	1			3	3	3	1		
Mercredi 21 octobre 2020																					
WE 24/25 octobre 2020			6	4	2	2	4	4	T1		4	2	2				4	4	2		
Mercredi 28 octobre 2020	SN 2005 MAS DU 26 AU 30																				
WE 31 octobre/01 novembre 2020			R	R	R	R	R1	R1			R	R	R	RIL		4	5			3	
Mercredi 04 novembre 2020	PERIODE INTERNATIONALE MAS U21 - U19 -																				
WE 07/8 novembre 2020			R	R	R	3	5	5			R	R	3			5	6	5	4		
Mercredi 11 novembre 2020						R	R2	R2			R	R	R								
WE 14/15 novembre 2020			7	5	3	4	6	6			5	3	4			6	7	6	5		
Mercredi 18 novembre 2020																					
WE 21/22 novembre 2020			8	6	4	5	7	7			6	4	5			7	8	7	6		
Mercredi 25 novembre 2020																					
WE 28/29 novembre 2020			R	R	R	R	8	8			7	R	6			8	9	8	7		
Mercredi 02 décembre 2020																					
WE 05/06 décembre 2020			9	7	5	R	R	R			8	5	R			9	10	9	8		
Mercredi 9 décembre 2020																					
WE 12/13 décembre 2020			10	8	6	R	R	R			9	6	R			10	11	10	9		
Mercredi 16 décembre 2020																					
WE 19/20 décembre 2020			R	R	R	R	R	R	T2	T1	R	R	R								
Mercredi 23 décembre 2020																					
Dimanche 27 décembre 2020																					
Mercredi 30 décembre 2020																					
WE 02/03 janvier 2021						R	R	R													
Mercredi 06 janvier 2021																					
WE 9/10 janvier 2021	PERIODE INTERNATIONALE MAS QUALIF EURO U21 - U19 - U17					6	9	9	TOUR CADRAG E	T2	R	R	7			11		11	10		
Mercredi 13 janvier 2021																					
WE 16/17 janvier 2021						7	R	R			R	R	8			12	12	12	11		
Mercredi 20 janvier 2021																					
WE 23/24 janvier 2021						8	10	10			10	7	9			13	13	13	12		
Mercredi 27 janvier 2021	CHAMPIONNAT DU MONDE MAS EGYPTÉ																				
WE 30/31 janvier 2021			1	9	7	R	R	R	T CADRAG E		R	8	R			14	14	14	13		
Mer- Jeu 03/04 février 2021	INTER POLE FEM 30 JANV AU 2 FEV																				
WE 06/07 février 2021			2	10	8	R	R	R			R	9	R			15	15			14	



Projet schéma de compétitions 2020/2021

CONSTATS

- Incertitudes sur la date autorisée de reprise des championnats
- Risque d'effet rebond(seconde vague)
- Indisponibilités des salles
- Délai de réinscription des licenciés
- Incertitudes sur le nombre et la participation effective des équipes
- Indisponibilités classiques (intempéries)

La COC propose de modifier le format des compétitions des championnats P 16 en 2 phases pour la saison 2020-2021

OBJECTIFS

- Adresser des signes positifs et rassurants en direction des clubs et leur permettre de se projeter sur la saison 2020/2021
- Reprendre le lien avec leurs partenaires
- Proposer les compositions de poules régionales P 16
- Proposer une période calendaire de déroulement des compétitions
- Proposer les dates d'inscription des différents collectifs dans les différents niveaux de jeu
- Prévenir que les championnats P 16 pourraient se dérouler en 22 dates, 20,16,14 ou 12 dates suivant les conditions sanitaires

- Permettre avec le même schéma de compétition de pouvoir débuter de octobre à mars
- Proposer un format qui soit lisible, souple, modulable et adaptable connu avant le début de la compétition
- Anticiper les modalités de chaque phase pour permettre aux clubs d'anticiper la gestion administrative des rencontres
- Anticiper un arrêt des compétitions avec des modalités de classement
- Prévoir un schéma d'accessions et de relégations en fonction des différentes situations sportives

PRINCIPES:

- Proposer des championnats en poules de 12 équipes en 2 phases
- Créer par poule un groupe A et un groupe B de 6 équipes
- Connaître avant le début de la compétition les dates de réception et de déplacement de la seconde phase
 - les clubs issus du groupe A recevront les journées impaires
 - les clubs issus du groupe B recevront les journées paires
- Anticiper un arrêt des compétitions en proposant l'aménagement des grilles de compétition et des modalités de classement pour chaque étape du déroulement des compétitions

Avantages:

- Formule qui permet de revenir en 2021-2022 au schéma traditionnel si la saison se déroule en 22 dates
- Formule déjà pratiquée en jeune, fonctionnement connu par de nombreux clubs

Inconvénients:

- Championnat P16 masculin Première Division en poule de 10 actuellement: la COC souhaite appliquer le même schéma que pour les autres niveaux. Mais en attente du nombre d'inscrits pour en connaître la faisabilité

Intersaison 2021 – Masculin



Secteur Masculin: 3 descentes de N3M										
2020-2021	N3M		PNM		EXM		HM		DIV 1	DIV 2
Equipes			24		36		36		80	?
Nb Montées	↖	3	↖	6	↖	6	↖	8	↖	16
Nb Descentes	↘	3	↘	6	↘	6	↘	8	↘	16
2021-2022			24		36		36		80	??

Secteur Masculin: 4 descentes de N3M										
2020-2021	N3M		PNM		EXM		HM		DIV 1	DIV 2
Equipes			24		36		36		80	?
Nb Montées	↖	3	↖	6	↖	6	↖	8	↖	16
Nb Descentes	↘	4	↘	7	↘	7	↘	9	↘	17
2021-2022			24		36		36		80	??

Secteur Masculin: 5 descentes de N3M										
2020-2021	N3M		PNM		EXM		HM		DIV 1	DIV 2
Equipes			24		36		36		80	?
Nb Montées	↖	3	↖	3	↖	3	↖	8	↖	16
Nb Descentes	↘	5	↘	5	↘	5	↘	10	↘	18
2021-2022			24		36		36		80	??

Secteur Masculin: 6 descentes de N3M										
2020-2021	N3M		PNM		EXM		HM		DIV 1	DIV 2
Equipes			24		36		36		80	?
Nb Montées	↖	3	↖	3	↖	3	↖	8	↖	16
Nb Descentes	↘	6	↘	6	↘	6	↘	11	↘	19
2021-2022			24		36		36		80	??

Intersaison 2021 – Féminin



Secteur Féminin: 3 descentes de N2F							
2020-2021	N2F		N3F		PNF		DIV 1
Equipes			24		48		?
Nb Montées	↖	3	↖	4	↖	8	↖
Nb Descentes	↘	3	↘	4	↘	8	↘
2021-2022			24		48		?

Secteur Féminin: 4 descentes de N2F							
2020-2021	N2F		N3F		PNF		DIV 1
Equipes			24		48		?
Nb Montées	↖	3	↖	4	↖	8	↖
Nb Descentes	↘	4	↘	5	↘	17	↘
2021-2022			24		48		?

Calendrier prévisionnel (Annexe1)

La date de début des compétitions sera en fonction la date d'autorisation gouvernementale pour la reprise du handball en compétition

- Reprise prévue au mieux pour les P 16 région les 03/04 octobre, pour les P16 Division les 17/18 octobre
- Reprise prévue au mieux pour les jeunes niveau régional les 03/04 octobre, pour les jeunes niveau départemental les 17/18 octobre
- Possibilité de jouer jusqu'au 19/20 juin